

À retourner à Sandie Lemaire, La conterie 9 rue Léo Lagrange 35131 Chartres de Bretagne.

## FICHE DE RENSEIGNEMENTS

L'animatrice Sandie Lemaire vous propose un atelier au son du tambour pour aller à la rencontre de votre "animal de pouvoir".

Déroulé de l'atelier Voyage chamanique :

- Temps de présentation
- Explication du voyage chamanique au tambour
- Méditation guidée
- Temps de partage

La méditation guidée par la vibration du son du tambour amène à nous relier à l'esprit de notre "animal de pouvoir".

Cette rencontre a pour but de nous offrir une meilleure compréhension de nous-même, d'apporter une ressource nouvelle et un allié pour la vie.

La durée de l'atelier est d'une heure.

Pour cet atelier, prévoir une tenue confortable, un coussin, un tapis de sol et un plaid.

Pour toutes questions, vous pouvez me contacter.

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Téléphone fixe :

Portable :

Mail :

Profession :

Je souhaite participer à un atelier **"Voyage Chamanique"**.

Je précise la date et l'horaire de l'atelier :

Fait à :

Le :

Signature :



À retourner à Sandie Lemaire, La conterie 9 rue Léo Lagrange 35131 Chartres de Bretagne.

## BULLETIN D'INSCRIPTION

Nom :

Prénom :

Je m'inscris à un atelier "**Voyage Chamanique**".

Le coût total s'élève à 20€ TTC.

Je joins un chèque d'arrhes de 5€.

**Conditions d'inscription** : Le règlement est à remettre le jour de l'atelier. Les chèques sont à libeller à l'ordre de Sandie Lemaire. L'inscription est validée après réception du dossier complet : la fiche de renseignement, le bulletin d'inscription, le chèque d'arrhes et avoir pris connaissance du règlement intérieur.

**Conditions de résiliation** : A compter de la date de signature du présent bulletin, le participant a un délai de 10 jours pour se rétracter, dans ce cas aucune somme ne peut être exigée (le chèque d'arrhes est rendu).

Au-delà de ce délai, le chèque d'arrhes sera encaissé si le participant met un terme à sa participation aux ateliers, excepté cas de force majeure reconnue.

(Décès d'un proche, maladie avec certificat médical, grève des transports, divorce...).

L'animatrice se réserve la possibilité de reporter ou d'annuler exceptionnellement les ateliers. En cas d'annulation l'animatrice rembourse le solde des prestations non effectuées. Ce remboursement s'entend uniquement sur le montant des ateliers non animés et en aucun cas sur les frais qui auraient pu être engagés par le participant (transport, hébergement, etc).

J'ai pris connaissance des conditions d'inscription et de résiliation.

Fait à :

Le :

Signature précédée de la mention "lu et approuvé"

